MARION L.

Animatrice du programme Leader (fonds européens) du Grand Pau Syndicat mixte du Grand Pau (Pau)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

- Accompagnement des porteurs de projets (privés et publics) répondants aux objectifs du programme Leader (appui, conseil sur le montage du dossier, définition et négociation du plan de financement...)
- Animation du programme auprès des élus du syndicat mixte du Grand Pau
- Travail de partenariat et de collaboration étroite avec les collectivités (Région, Département et EPCI notamment) et acteurs privés
- Travail de coopération avec les territoires de Lacq Orthez et du Béarn sur des opérations collectives menées à grande échelle
- Montage, suivi administratif et financier des dossiers

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

Évolution progressive au sein de la fonction publique territoriale (de 2008 à aujourd'hui) : en tant que stagiaire (pendant mon Master), puis en tant que contractuelle depuis fin 2008, et enfin en tant que titulaire après l'obtention du concours d'attaché en 2013.

Au cours de cette période, j'ai pu faire évoluer mes compétences grâce à la diversité des missions que l'on m'a confiées, la formation, la pratique.

J'ai également bénéficié pendant 3 ans (fin 2014 à fin 2017) d'un détachement pour expérimenter une nouvelle expérience professionnelle (attachée parlementaire). Cette expérience m'a permis de connaître de nouveaux domaines et acteurs de l'action publique, avec des approches et modes de fonctionnement différents.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Le Master constitue selon moi un moyen d'acquérir une base solide de culture générale sur le fonctionnement des acteurs publics et privés qui nous entourent, sur la façon d'appréhender, construire et animer une démarche collective, un projet de territoire. Beaucoup d'éléments méthodologiques sont apportés par le Master, ce qui est nécessaire pour la suite.

Enfin, l'atout majeur du Master (encore une fois à mes yeux) réside dans les stages (3 stages de 2, 4 et 5 mois) et les études que nous réalisions pour le compte de partenaires publics (EPCI et communes à l'époque). Ces stages et études sont indispensables pour se faire connaître au sein du « réseau professionnel » local et acquérir une première expérience que l'on peut facilement valoriser ensuite dans une recherche d'emploi.

A obtenu un M2 Géographie et aménagement - Aménagement touristique [P] au terme de l'année 2007_2008 Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr